

Sans entrer dans tous ces détails, je dirai seulement que je l'appuie presque entièrement. Je le recommande au gouvernement dans l'espérance qu'il pourra y donner suite sans tarder.

Un rapide examen des activités des pays étrangers qui disposent de réserves minérales au large de leurs côtes révèle la timidité des efforts que nous avons déployés jusqu'à présent.

Si l'on considère que notre plateau continental s'étend sur près d'un demi-million de milles carrés, soit la moitié de la superficie totale de nos terres émergées, la carence de nos études dans ce domaine n'est pas digne de l'esprit « pionnier » que nous ont légué nos pères. Avec votre permission, je citerai un bref passage du résumé du rapport du Conseil des Sciences du Canada, page 7 :

Les événements récents ont démontré la nécessité de mettre au point une saine politique nationale dans le domaine de la mer. Il y a là des défis que d'autres ne manqueront pas de relever si les Canadiens ne savent pas en saisir l'occasion... Le moment est venu d'agir.

Pour relever ces défis... il est nécessaire de lancer un programme majeur de science et de technologie marine...

Alors que d'autres pays, comme les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, la Russie et d'autres, sont engagés à fond dans des programmes de recherche et d'aménagement, le Canada semble se contenter de chercher uniquement du gaz et du pétrole, et ce, jusqu'à tout dernièrement, de façon très limitée. On se demande si les différends actuels entre les juridictions fédérale et provinciales ne seraient pas en partie la cause de cette situation. Dans l'affirmative, Ottawa devrait régler maintenant ce différend avec les provinces en cause avant que certaines de nos explorations pétrolières ne commencent à produire des résultats et que des saisies de terrain ne soient entreprises. Le gouvernement fédéral doit être prêt à accepter des compromis dans ce secteur, comme le premier ministre l'a déjà reconnu. Il a admis, il y a un peu plus d'un an, que l'on pouvait établir des distinctions en droit entre les côtes est et ouest, de même qu'entre les provinces côtières et celles de l'intérieur.

L'importance de résoudre le problème le plus tôt possible ressort peut-être davantage si l'on songe à la perte économique qu'entraîne la confusion constante dans la loi. Quelles que soient les mesures que nous adopterons, il faut les prendre bientôt et de la façon la plus susceptible de toucher ceux qui exploreraient et mettraient en valeur les ressources potentielles dont nous soupçonnons l'existence.

Une deuxième nécessité qui est évidemment urgente est de veiller à protéger un milieu marin très vulnérable. L'idée clairement exprimée par M. D. G. Crosby, délégué canadien au comité spécial des Nations Unies sur le lit de la mer est la suivante :

Dans bien des parties du monde, nous avons atteint, en ce qui concerne la terre, le point où, dans un avenir relativement proche, selon certaines sommités scientifiques, nous pourrions en arriver au stade irréversible en ce qui concerne la pollution de notre milieu.

Ne répétons pas la même erreur pour le milieu encore plus vulnérable qu'est celui de nos mers et de nos océans.

Par suite de l'expérience de l'*Arrow* dans la baie de Chédabouctou, nous avons pris la tête en matière de contrôle de la pollution, d'incidence de la pollution sur l'écologie, d'implications juridiques et, nous l'espérons, de prévention. Il faut continuer de réclamer des garanties

strictes, mais de façon à favoriser l'exploration scientifique méthodique et à protéger les mers contre la pollution telle qu'elle existe à l'intérieur.

L'adoption de lois et de normes à l'échelon international est ambivalente. Elle peut rendre l'exploration sûre et possible l'exploitation subséquente, ou ces lois et ces normes peuvent imposer trop de restrictions ou accorder trop de liberté. Ce n'est qu'en établissant librement des politiques et des objectifs stables, que nous pourrions jouir sans danger des immenses richesses du milieu marin. Des pays comme l'Arabie Saoudite ont pris de belles initiatives. Déjà, ils ont réclamé les droits exclusifs d'exploitation de gisements de minerai au-delà des limites du plateau continental. Nous savons aussi que l'on extrait dans le monde entier du soufre, du fer, du maganèse et d'autres minerais—de l'étain, par exemple.

Les études effectuées jusqu'ici sur les ressources autres que le pétrole ont révélé la présence d'une gamme considérable de minerais. Certains sont à proximité de nos côtes; d'autres se trouvent en eaux plus profondes, et il faudra pour les exploiter des techniques nouvelles. L'essentiel, pour le Canada, c'est de trouver ces ressources et de prendre dès maintenant des mesures pour établir nos droits à ces richesses, régler les problèmes de compétence en matière d'épuisement, de pollution et de surveillance, et se lancer dans la tâche de créer les compétences et l'équipement nécessaires pour que ces richesses en puissance deviennent richesses réelles pour notre pays.

Ces études rapporteraient aux Canadiens encore d'autres avantages directs. Une meilleure connaissance de nos ressources marines et sous-marines aura des répercussions importantes pour la pêche, la navigation, la météorologie, sans parler du prestige national et des conséquences très évidentes sur le plan militaire. Dans notre région, le milieu se prête tout naturellement à de telles entreprises. L'Institut Bedford, la Faculté d'océanologie de l'Université de Dalhousie, le Centre de recherche nationale et le Conseil de recherches pour la défense se fondent harmonieusement ensemble et leur collaboration font de la région de Dartmouth-Halifax un endroit unique pour des entreprises aussi complexes. C'est ce qu'a souligné le Conseil des Sciences du Canada. Pour étayer ces démarches, nous avons le complexe industriel et la main-d'œuvre spécialisée. Nous avons un vaste complexe naval et plus de 200 années d'expérience maritime. Nous avons des chantiers maritimes et leur compétence traditionnelle est reconnue. Bref, nous avons tout sauf une chose, l'ingrédient important, l'intérêt et l'engagement du gouvernement fédéral dans une mesure suffisante.

• (5.10 p.m.)

D'après moi, négliger actuellement de prendre certaines initiatives pourrait fort bien nous réduire à devoir réglementer l'exploitation du lit de la mer. Nous pourrions, comme nous l'avons fait en ce qui concerne beaucoup de nos richesses minérales terrestres, finir par vendre les matières brutes et racheter les produits finis. Nous pourrions perdre l'occasion de créer des possibilités d'emplois vastes et variées, même au début de ces tentatives. Le temps est un facteur important, monsieur l'Orateur, pas l'argent. Ne pas employer le temps avec sagesse, à l'heure actuelle, pourrait avoir des effets préjudiciables et durables sur nos possibilités de croissance économique.